

Préserver l'environnement

Un exemple de coopération autour de la Grande bleue

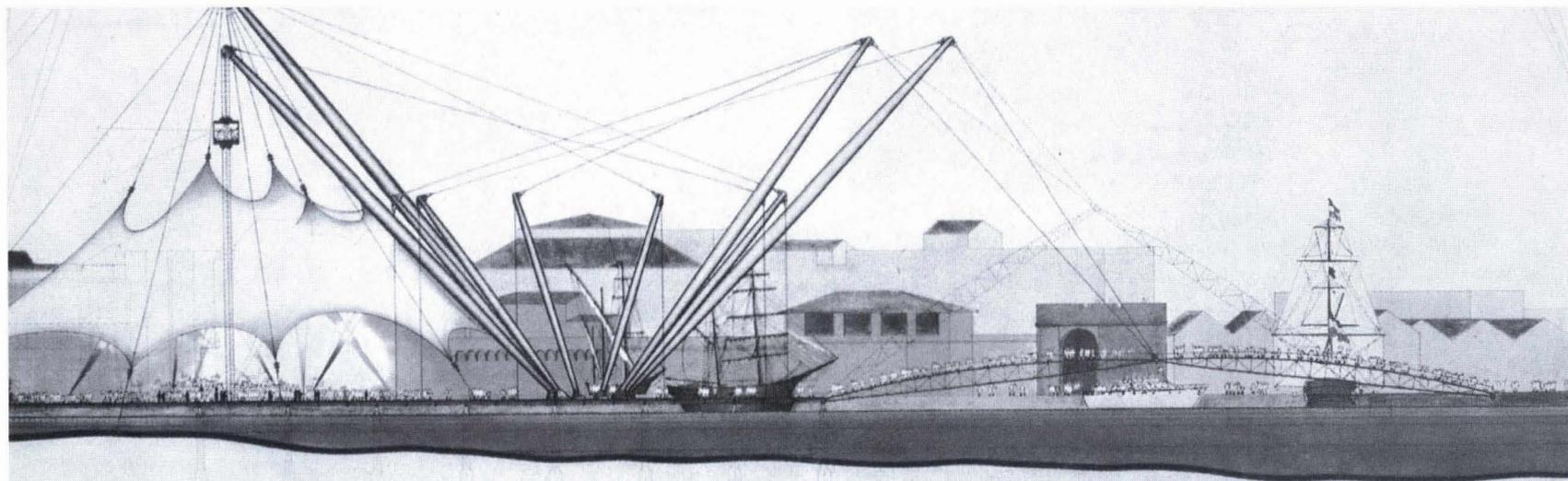
Voici un peu plus de vingt ans naissait la coopération méditerranéenne environnement-développement. Conçue en 1972, peu après la conférence de Stockholm sur l'environnement, lancée à Barcelone dès 1975, elle reste aujourd'hui peu connue. Elle a pourtant réussi le pari de réunir autour de la Méditerranée des pays aux identités et aux cultures fort différentes. De l'Espagne à la Turquie en passant par la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, la Syrie, Israël, le Maghreb, un seul maître mot : préserver durablement la Grande bleue, mais au-delà, protéger les 46 000 kilomètres de littoral et assurer un développement durable des arrière-pays et des villes. Lieu d'échanges culturels et commerciaux depuis la plus haute antiquité, la région méditerranéenne avait, en partie, perdu ce qui, autrefois, avait fait la richesse de son patrimoine et de son histoire. Depuis la fin des systèmes coloniaux dans les années 60, la coopération bilatérale s'est ralentie et plus aucune forme de coopération multilatérale ne se créait entre pays riverains. La Méditerranée ne survivait que sous l'apparence d'une zone géographique explicitement écartelée et découpée par toutes les institutions internationales entre trois continents : l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

Un écosystème menacé

Depuis les accords conclus à Barcelone, en 1975 et 1976, une coopération multilatérale s'était de nouveau esquissée. Timidement amorcée, d'abord, elle s'est confirmée à Gênes, dix ans plus tard, avant d'être confirmée de nouveau à Barcelone, en 1995. Cette initiative répondait au souci de trouver une réponse à la sauvegarde et à la protection d'un environnement marin admirable et particulièrement fragile du littoral et des arrière-pays. L'appel au "développement durable" de la Conférence mondiale de Rio, en 1992, grâce à l'impulsion de la Tunisie, en 1994, a été décisif pour la relancer et aller au-delà. Cette coopération, dans le cadre de l'"éco-région", mérite d'être citée en exemple : elle permet aux pays riverains de la Méditerranée de renouer les liens qui les unissaient par le passé ; elle annonce une réelle prise de conscience des menaces écologiques qui pèsent sur cette région du monde et préfigure une liaison plus étroite entre développement économique et environnement.

On ne peut évoquer la Méditerranée sans penser aux problèmes sérieux d'une côte longue de 46 000 km, de ses îles et de ses arrière-pays. D'une superficie de 250 000 km², la Méditerranée demeure, certes, moins polluée que la mer Noire ou la Baltique. Elle reste cependant un écosystème d'autant plus fragile que les eaux de cette étendue semi-fermée ne se renouvellent que très peu. Là se concentrent, aujourd'hui, le développement, l'urbanisation et le tourisme. Derrière ce phénomène de "littoralisation" se cachent des réalités que laisse entrevoir la situation précaire du monde méditerranéen.

La population des Etats riverains est passée de 200 millions d'habitants, en 1980, à près de 430, aujourd'hui. Elle devrait probablement avoisiner les 600 millions en l'an 2100. Les villes, avec leurs 200 millions de citoyens ont déjà démesurément grossi et débordé le cadre de l'antique cité méditerranéenne. Le tourisme international suit les mêmes courbes. On l'estime à 72 millions de personnes, en 1990 ; il oscillera entre 125 et 180 millions vers les années 2010 et l'on prévoit de 140 à 220 millions de touristes, en 2025. Ces estimations n'ont rien de fantaisiste et prennent tout leur sens lorsque l'on sait que la seule ville d'Istanbul voit sa population croître de 400 000 personnes par an ! Sans vouloir dresser un bilan alarmiste de l'évolution de la démographie, ces données ont néanmoins de quoi inquiéter. Une stabilisation de la population est certes attendue dans la deuxième moitié du XXI^e siècle, mais un tel phénomène sera, de toutes les façons, lourd de répercussions sur la nature si les populations riveraines continuent de déverser directement à la mer près de 55 % de leurs déchets et de leurs eaux usées. Par exemple, pour la mer fragile, le Pô, le Rhône, l'Ebre et le Nil lui-même - qui ne cesse de se détériorer et de voir son débit s'étioler progressivement -, charrient des pollutions telluriques jusqu'à la Méditerranée. Ainsi, les fleuves susceptibles d'apporter un renouvellement des eaux engorgent un peu plus les fonds marins. Plus insidieux encore ! La mauvaise qualité de l'air est pour beaucoup dans le dépôt de métaux lourds, aussi dangereux en mer que peut l'être la pollution biologique côtière. L'écosystème marin est atteint et menacé de dégradation, de façon inégale d'ailleurs, la mer Adriatique restant la plus vulnérable. Il est vraisemblable que l'ouest du bassin, actuellement pollué, devrait voir sa situation évoluer, eu égard aux efforts d'épuration entrepris, mais aussi en raison d'une discipline maritime renforcée.



En revanche, l'est du bassin devrait encore se dégrader dans un avenir proche compte tenu de l'intensification du trafic maritime dans les environs du Bosphore. Les perspectives d'avenir restent donc sombres pour la mer, mais bien d'autres milieux sont tout aussi menacés : à commencer par l'eau. La modification des climats et l'effet de serre pourront, comme ailleurs, donner lieu à une dégradation sérieuse des plages et des deltas. La pénurie d'eau risque même de freiner, ou de bloquer, le développement de l'Égypte, de la Libye et de l'Algérie, mais aussi de la Palestine et d'Israël ; de Malte et de la Tunisie. Les mêmes risques sont également à craindre pour Chypre, l'Espagne et le Liban, le Maroc ou la Syrie. La désertification est en marche et la perte annuelle de sédiments productifs est actuellement évaluée à 300 millions de tonnes par an.

Agir pour la Méditerranée

Les Conventions de Barcelone, signées en 1975 et 1976, confirmées en 1995, ont engagé le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Elaboré avec les Nations unies (PNUÉ)* il confirme une véritable volonté d'agir ensemble pour assurer l'avenir de cette région du monde et de sa mer "la Grande bleue". Dès 1970, dans le cadre du programme Ramoge, une coopération pour le littoral, allant de Saint-Raphaël à Monaco et à Gênes avait été amorcée. Elle a, aujourd'hui, été étendue de Marseille à Monaco et à la Spezia. Les accords de Barcelone sur la coopération marine ont porté, jusqu'ici, sur des accords internationaux visant l'interdiction des rejets en mer, sur la création, à Malte, d'un centre pour la prévention des accidents maritimes au transport de produits pétroliers ou chimiques et sur un programme de recherche et d'assistance - quarante millions de dollars en 20 ans - aux petites stations océanographiques peu équipées. Une autre organisation, le Conseil général des pêches maritimes (C.G.P.M.), déploie son activité sur la gestion des ressources halieutiques disponibles. Que l'on songe seulement que les ressources piscicoles plafonnent à un million de tonnes pêchées quand la région en consomme près de quatre millions ! La surexploitation impose des disciplines de plus en plus fortes.

Le travail ne manque pas pour ce programme - le plan d'action pour la Méditerranée - qui gère un budget de plus de six millions de dollars par an, alimenté par des contributions nationales calculées sur la base du produit intérieur brut (PIB) de chaque pays. Une assemblée réunit tous les deux ans les représentants désignés par les ministères des affaires étrangères et de l'environnement. Elle élit son bureau sur une base égalitaire : six membres, originaires pour moitié du Nord et pour moitié du Sud. Un secrétariat exécutif d'une douzaine de personnes en assure la coordination et l'impulsion. Il est, depuis 1982, l'hôte d'Athènes qui abrite également le programme Med pol. Les autres volets du PAM sont suivis par six Centres, situés en France, Croatie, Tunisie, Malte, Sicile et Espagne.

Les moyens du PAM ne sont cependant pas très élevés. Ils équivalent, sensiblement, au coût d'une station d'épuration d'une ville de 50 000 habitants et sont obérés par l'inévitable lourdeur d'une institution qui absorbe plus de 60 % de son budget en frais de gestion. Tout ne repose donc que sur les efforts de chaque pays. Les inégalités sont importantes mais le rôle du PAM est d'être un aiguillon capable de renforcer la position de chaque nation.

Depuis 1995, la dimension de "développement durable" a été renforcée et une Commission ad hoc a été installée fin 1996. Elle est composée de 21 Etats et de 15 représentants de la société civile. Elle en est à sa troisième réunion et a choisi de traiter deux sujets par an : l'eau et la gestion littorale intégrée ont été les premiers analysés. Cette commission est d'autant plus importante que se profile, au début du siècle prochain, la création d'un espace euroméditerranéen de libre échange pour tous les secteurs de l'industrie, du commerce, des services et du tourisme (hors les courants de personnes et les échanges agricoles).

Cette heureuse initiative de coopération méditerranéenne a depuis fait des émules. Après la Méditerranée, premier exemple d'une ouverture vers ce que l'on appelle les "programmes de mers régionales", d'autres projets du même type sont nés ; les habitants des bords de la mer Noire, des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique, mais aussi de la mer du Nord et de la Baltique sont à la recherche de solutions efficaces. ●

Des Plans bleus pour la Méditerranée

Sous couvert du PAM et avec l'appui des Nations unies, les programmes d'étude pour la sauvegarde de la Méditerranée se multiplient. Partagés entre la France, la Croatie, la Tunisie, Malte, la Sicile et le Portugal, ils prennent la température et veillent à la santé de la mer...

Le Plan bleu

C'est en France, à Sophia-Antipolis, que fonctionne le Centre d'activités régional du Plan bleu. Là sont entrepris des travaux à long terme (20, 40 ans et au-delà) d'une extrême importance pour l'avenir de la Méditerranée. On y mesure, pour le compte des gouvernements et pour la Coopération intraméditerranéenne, les grandes tendances ; on y examine également les choix possible en matière de conservation. S'appuyant sur des données statistiques, le Plan bleu a exploré deux types de scénarii. Les tendanciels, d'abord, qui prolongent les évolutions et les alternatifs ensuite. Ces derniers cherchent à concilier la croissance économique et la sauvegarde de l'environnement à long terme, tout en privilégiant une étroite coopération et d'autres formes de développements.

Formation et méthodologie pour la planification intégrée

Dans le cadre des Programmes d'actions prioritaires, un projet de formation et de méthodologie pour la planification intégrée a été lancé, en 1982, depuis le centre de Split en Croatie. Ses permanents, en tout une dizaine de personnes, facilitent les échanges d'expérience et assurent une formation sur plusieurs thèmes : eau, aquaculture, risques sismiques, etc. Ils s'intéressent également aux projets pilotes littoraux décidés par le PAM.

Le MAB

La signature d'un protocole relatif à la protection des sites naturels du littoral a conduit à l'ouverture d'un centre à Tunis en 1985. Substantiellement renforcé en 1993, ce protocole a facilité la création d'une centaine de parcs nationaux et régionaux ainsi que les réserves de biosphère du MAB (programme sur l'homme et la biosphère).

Le REMPEC

Etabli à Malte depuis 1976, le REMPEC s'attache à la prévention des risques maritimes liés au transport des hydrocarbures et, depuis 1990, à celui des produits chimiques. Les satellites devraient bientôt permettre un contrôle plus strict de l'ensemble du trafic, en particulier sur le lieu à hauts risques du rail Gibraltar-Suez.

L'atelier du patrimoine pour les sites culturels

Les Monuments historiques ont donné naissance à l'atelier du patrimoine pour les sites culturels. Installé à Marseille depuis 1988, il est un véritable relais dans cette lutte pour la protection des sites méditerranéens.

Ajoutons à ceux-ci le programme de télédétection, situé à Palerme depuis 1993 et le Centre pour l'assistance aux technologies appropriées, créé à Barcelone en 1996. ●

* Programme des Nations unies sur l'environnement